Cahiers Africains de Rhétorique

ISSN 2790-6108 | E-ISSN 2790-6116

AVIS DE LICENCE / LICENCE NOTICE

Version accompagnée de cet avis : 3 octobre 2026

CC BY-NC-ND 4.0

Attribution - Pas d'utilisation commerciale - Pas de modification

Avec l'autorisation déclarée par la revue au nom des titulaires des droits, cette version est proposée sous la licence Creative Commons Attribution-NonCommercial-NoDerivatives 4.0 International.

Vous pouvez partager le document, sans usage commercial, en citant les auteurs et la revue, en indiquant la source et en fournissant un lien vers la licence. Cette licence ne permet pas de diffuser une version modifiée du document.

Les autorisations valablement accordées lors des diffusions antérieures, notamment sous CC BY-NC 4.0, restent applicables et ne sont pas retirées par cet avis. Les mentions antérieures figurant dans les pages originales ci-après sont conservées à titre historique.

Les auteurs conservent leurs droits. Le contenu scientifique et la pagination des pages originales sont intégralement préservés.

ENGLISH

With the journal's stated authorization from the rights holders, this version is offered under CC BY-NC-ND 4.0. You may share it for noncommercial purposes, crediting the authors and journal and linking to the licence. Distribution of modified versions is not permitted under this licence.

Permissions already validly granted for earlier distributions, including under CC BY-NC 4.0, remain in force. This notice does not revoke them. Earlier licence statements in the following original pages are retained as historical information. The original scientific content and printed pagination are preserved.

Texte de la licence / Licence terms

https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/

Cahiers Africains de Rhétorique(fr), **Vol 3, N°01, pp.25-35**
African Rhetoric Notebooks(An)
ISSN : 2790 -6108, EISSN : 2790-6116

Quelques procédés de création lexicales en Lyèlé, l'antonymie et l'homonymie[1]

ZAGRE Dieu-donné[1], BADO Ayassan[2]

[1]*Université Norbert ZONGO, Burkina Faso*
dieudonnezagre084@gmail.com
https://orcid.org/0009-0004-9443-8173

[2]*Université Norbert ZONGO, Burkina Faso,*
Laboratoire de Linguistique (Laboling),
ayassanbado3@gmail.com

https://orcid.org/0009-0004-1518-046X

https://journals.indexcopernicus.com/search/article?articleId=4001717

DOI :https://doi.org/10.55595/CAR202402

Reçu : *23/03/2024 ;* ***Accepté*** *: 25 /06/2022024,* ***Publié*** *: 31/07/2024*

Financement : L'auteur déclare qu'il n'a reçu aucun financement pour réaliser cette étude.
Conflit d'intérêts : L'auteur ne signale aucun conflit d'intérêts.
Anti-plagiat : cet article a été soumis au test anti-plagiat de **Plagiarism Chercher X** avec un taux de 4 %

[1] Comment citer cet article : Zagre D-D ., Bado A.., (2024). Antonymie et hommonymie en Lyèlé , 05(01), 82-100.

L'œuvre est sous la licence Creative Commons Attribution-NonCommercial 4.0 International
Disponible en ligne à https://www.cahierafricainderhetorique.com

Cahiers Africains de Rhétorique(fr), **Vol 3, N°01, pp.25-35**
African Rhetoric Notebooks(An)
ISSN : 2790 -6108, EISSN : 2790-6116

Mots-clés
Antonymie, Homonymie, Lexicologie, Lyèlé, Sémantique.

Résumé
La présente étude porte sur la structuration lexicale de l'antonymie et de l'homonymie en Lyèlé, langue gur parlée dans la région du Centre-Ouest du Burkina Faso, précisément dans les provinces du Sanguié et du Boulkiemdé. L'étude de l'antonymie et de l'homonymie relève du domaine de la lexicologie qui étudie les unités qui constituent le lexique d'une langue. Elle s'intéresse le plus à la description des structures des unités lexicales. Elle peut à cet effet être dénommée sémantique lexicale d'autant plus qu'elle étudie le sens des unités lexicales qu'elle décrit. La problématique de l'étude s'articule autour de la question principale suivante : comment les procédés de création lexicale en lyèlé s'opèrent-ils ? De cette question découle l'objectif général suivant : analyser les procédés de création lexicale notamment des antonymes et des homonymes dans la langue lyèlé. Nos auteurs de référence sont P. Amsili (2005) et A. Lehmann et al. (2014) qui ont théorisé sur l'antonymie et l'homonymie. Leurs démarches respectives s'inscrivent dans la sémantique lexicale et la morphologie lexicale. Cette étude révèle qu'il existe trois catégories d'antonymes dans la langue lyèlé à savoir les antonymes complémentaires ou contradictoires, les antonymes incompatibles ou contraires et les antonymes réciproques ou converses. Pour ce qui est des homonymes, il en existe trois types dans la langue lyèlé à savoir : les homonymes homographes homophones, les homonymes homographes hétérophones et les homonymes grammaticaux.

Some lexical creation processes in Lyèlé, antonymy and homonymy

Keywords
Antonymy, Homonymy, Lexicology, Lyèlé, Semantics.

Abstract
The present study on the lexical structuring of autonomy and homonymy in lyèlé, a gur language spoken in the West-Central region of Burkina Faso, precisely in the provinces of Sanguié and Boulkiemdé. The study of antonymy and homonymy falls within the field of lexicology which studies the units which constitue the lexicon of a language. She is most interested in describing the structures of lexical units. For this purpose, it can be called lexical semantics especially since she studies the meaning of the lexical units she describes. The problem of the study revolves around the following main question: how are antonyms and homonyms constructed? from this question arises the following general objective: to analyze the process of construction of antonyms and homonyms in the Lyèlé language. Our reference authors are P. Amsili (2005) and A. Lehmann (2014) who theorized about antonymy and homonymy. Their respective approaches are part of lexical semantics and lexical morphology. The study reveals that there are three categories of antonyms in the language, namely complementary or contradictory antonyms, incompatible or contrary antonyms and reciprocal or converse antonyms. As for homonyms, there

L'œuvre est sous la licence Creative Commons Attribution-NonCommercial 4.0 International

ISSN : 2790 -6108, EISSN : 2790-6116

are also three types : homophone homograph homonyms, heterophone homograph homonyms and grammatical homonyms.

Introduction

La description des langues constitue, aujourd'hui, un grand défi pour les linguistes, particulièrement, au Burkina Faso où le contexte est marqué par des décisions politiques visant à les officialiser et à les valoriser. L. Bakouan (2017) nous indique que le lyèlé, l'une des langues parmi la soixantaine parlée au Burkina Faso, est une langue gur classée dans le « sous-groupe occidental des langues gurunsi ». Elle est parlée dans la région du Centre-Ouest du Burkina Faso, précisément, dans la province du Sanguié. Les lyèlaphones sont appelés « Lyèla ». Ils forment avec les Kassena, les Nuna, les Nankana, les Sissala et les Ko l'ethnie désignée sous le nom de « Gurunsi ».

Les travaux de description portant sur le lyèlé sont entre autres : F. Nicolas et G. Bon (1953) en Grammaire, J. Bassolé (1983) en phonologie, A. Delplanque (1979) sur les classes nominales, B. Bayala (1990) en morphosyntaxe, B. Bamouni (2011) en sémantique, T. Baki (2012) en terminologie, A. Batiana (2008) en lexicologie, D-D. Zagre et P. Babine sur la morphosyntaxe de l'adjectif. Outre ces travaux, on note l'existence de travaux en sociolinguistique et en lexicographie. Il s'agit des travaux de A. Batiana (1985) en sociolinguistique, O. Bazié (2002) en dialectologie, le lexique lyèlé-français, SIL (1971), lexique lyèlé-français, SIL (1991).

Au-delà de cette littérature existante, des aspects de la langue lyèlé restent encore non décrits. Au nombre de ceux-ci figure la sémantique, notamment les notions d'antonymie et d'homonymie qui font l'objet de la présente étude. Celle-ci est construite autour de la question ci-après : comment les procédés de création lexicale en lyèlé s'opèrent-ils ? De cette question découle l'objectif général suivant : : analyser les procédés de création lexicale notamment des antonymes et des homonymes dans la langue lyèlé. L'objectif général est scindé en deux objectifs spécifiques qui sont : (1) faire la typologie des antonymes et des homonymes en lyèlé, (2) montrer le processus de leur construction.

L'étude s'inscrit dans le domaine de la lexicologie. Nous nous inspirons de A. Lehmann et al. (2014, p.13) qui définissent la lexicologie et précisent ses sous domaines en ces termes :

> « La lexicologie a pour tâche d'inventorier les unités qui constituent le lexique, et de décrire les relations entre ces unités. Le lexique en effet n'est pas une simple liste qu'on ne pourrait ordonner que par l'ordre alphabétique ; il s'organise sur les deux plans du sens et de la forme :
> La sémantique lexicale étudie l'organisation sémantique du lexique : elle analyse le sens des mots et les relations de sens qu'ils entretiennent entre eux ;
> La morphologie lexicale étudie l'organisation formelle du lexique : elle analyse la structure des mots et les relations de forme et de sens qui existent entre eux.
> Ces deux aspects concourent à construire une structure complexe, elle-même insérée dans l'ensemble du système de la langue. »

L'œuvre est sous la licence Creative Commons Attribution-NonCommercial 4.0 International

ISSN : 2790 -6108, EISSN : 2790-6116

Cette définition souligne le fait que la lexicologie s'intéresse à la fois à la sémantique lexicale et à la morphologie. Notre méthode d'analyse ne déroge pas à cette orientation de la lexicologie telle que définie par A. Lehmann et al. (2014, p.13). Ainsi, pour chaque notion sémantique étudiée, antonymie et homonymie, nous décrivons la structuration sémantique sans oublier les aspects morphologiques.

Pour construire le corpus de cette étude, nous avons constitué un lexique de cinquante (50) mots transcrits en suivant les règles de transcription orthographique de la langue lyèlé. Ce lexique nous a permis de trouver, pour chaque mot, un antonyme et un ou des homonymes. Pour y arriver, nous avons soumis ce lexique à des locuteurs maitrisant le lyèlé pour la vérification du sens des lexis et pour leur emploi dans des énoncés illustratifs. Notons qu'en lyèlé, il existe quatre tonèmes : haut / ˊ /, bas / ˋ /, moyen /¯/ (marqué par une absence de marque de ton), modulés (bas-haut et haut-bas) / ˇ ˆ /.

La suite de notre travail est consacrée à l'analyse et à l'interprétation des données. Nous traitons, d'une part, de la notion d'antonymie et, d'autre part, nous analysons la notion d'homonymie.

1. L'antonymie

La notion d'antonymie désigne une opposition sémantique entre deux lexèmes. Les antonymes sont des contraires, c'est-à-dire des lexèmes renvoyant à un même univers référentiel mais sémantiquement incompatibles. Pour C. Fairon (2003, p.170), l'antonymie est la relation entre des « *mots qui, par le sens, s'opposent directement l'un à l'autre* ». Un antonyme est, en effet, un mot qui a un sens opposé à celui d'un autre.

Selon Nagat Salah Dosoky Mohammed (2021, p.40), il existe deux catégories d'antonymie : l'antonymie gradable qui est fondée sur la comparaison (grand/petit) et l'antonymie réciproque qui marque une réelle opposition d'un mot à un autre (mari/femme). Pour P. Amsili (2005, pp. 9-10), il existe trois types d'antonymes : les antonymes complémentaires ou contradictoires, les antonymes incompatibles ou contraires et les antonymes réciproques ou converses.

Toutes ces définitions se rejoignent en ce qui concerne la catégorisation des antonymes, mais elles sont présentées sous des dénominations diverses. Cependant, il faut noter que la classification de P. Amsili (2005) convient plus à l'étude sur l'antonymie du lyèlé. Dans cette catégorisation, on peut citer les antonymes complémentaires ou contradictoires, les antonymes incompatibles ou contraires et les antonymes réciproques ou converses.

2. 1. Antonymes réciproques ou converses

Le lyèlé connait une antonymie réciproque basée sur les relations sociales, temporelles et locales. Les antonymes réciproques impliquent deux faits complémentaires mais inverses. Ils ne marquent pas une négation explicite. Ces antonymes traduisent le fait que le patient de l'un des termes peut être l'agent de l'autre et réciproquement. Ils relèvent d'une permutation d'actants. Par exemple, nous avons :

- ***Relations sociales***

(1)

Byàl (homme) # kɛ̌ (femme)
Pɔ̀ (donner) # zwɛ̌ (prendre)
Ná (mère) # Òkɔ́ (fille)

L'œuvre est sous la licence Creative Commons Attribution-NonCommercial 4.0 International
Disponible en ligne à https://www.cahierafricainderhetorique.com

ISSN : 2790 -6108, EISSN : 2790-6116

Ce corpus est constitué d'antonymes réciproques, c'est-à-dire des antonymes qui se présentent dans une circonstance où l'un peut devenir l'autre. Par exemple, dans Pɔ̀ (donner) # zwɛ̃̌ (prendre), l'un peut prendre la place de l'autre en fonction du destinataire. Si le *destinateur* « donne » à un *destinataire* qui « reçoit », il peut devenir en retour un destinataire ou vice-versa. Dans Ná (mère) # Òkɔ́ (fille), chez les lyèla, une *mère* peut être appelée une *fille* selon les relations sociales. Il en est de même pour Byàl (homme) # kɛ̃́ (femme) où deux femmes peuvent se mettre dans cette posture. Si la première est la sœur du mari de la deuxième, elle est à cet effet, le byàl (mari) de la femme de son frère.

- ***Relations temporelles***

(2)

Shí (hivernage) # shípwɑ̃̀ (saison sèche)

- ***Relations locales***

(3)

Dɛ̃̌dɛ̃̌ (en haut) # tɛ̃̌tɛ̃̌ (en bas)
Wwɛ̃̌ (dedans) # pùnè (dehors)
gɔ̀ (brousse) ≠ jè (domicile)

Comme le cas des antonymes exprimant des relations sociales, les antonymes relatifs aux relations temporelles dépendent également de la position de l'un par rapport à l'autre. En effet, celui qui est *en bas* ou *dehors* peut se retrouver *en haut* ou *dedans* ou vice-versa.

2.2. Antonymes Contraires

Les antonymes peuvent avoir des intermédiaires. Ils peuvent, également, être graduels, qualitatifs ou quantitatifs. Ils sont graduels lorsqu'ils évoquent des degrés, croissants ou décroissants. Ils sont quantitatifs quand ils concernent des objets ou animaux dont on veut parler de la qualité ou de la quantité. Pour P. Amsili (2005, p.5), les antonymes contraires sont aussi appelés des antonymes incompatibles car l'un n'entraine pas la vérité de l'autre. Ils sont, par ailleurs, appelés des antonymes scalaires. En lyèlé, ce type d'antonymes est perceptible.

Exemples :

- ***Antonymes graduels***

(4)

Nɑ̃́zhìnɔ̃̀ (grand) ≠ nɑ̃́púlɛ́ (petit)
Nɑ̃́cyà (vieux) ≠ òsóbùlɛ́ (jeune)
Dɛ̃̌dɛ̃̌ (haut) ≠ tɛ̃̌tɛ̃̌ (bas)
Yɛ̃̌ (devant) ≠ kwɑ̃̌ (derrière)

Tous ces antonymes ont des médians ou intermédiaires dans la langue lyèlé. Par exemple, Nɑ̃́cyà (vieux) ≠ osóbùlɛ́ (jeune) a pour médian búbɔ́ (jeune) ; Dɛ̃̌dɛ̃̌ (haut) ≠ tɛ̃̌tɛ̃̌ (bas) et Yɛ̃̌ (devant) ≠ kwɑ̃̌ (derrière) ont pour intermédiaire cyicyəl (milieu).

- ***Antonymes quantitatifs***

(5)

Dɛ̃́dɛ̃́ (beaucoup) ≠ nɑ̃́púlɛ́ (peu)
Dwĩ̌ (lourd) ≠ nɑ́fùfrù (leger)
Jɛ̃̌ (force) ≠ nəbànɛ̀ (faiblesse)

L'œuvre est sous la licence Creative Commons Attribution-NonCommercial 4.0 International

ISSN : 2790 -6108, EISSN : 2790-6116

Ces antonymes quantitatifs connaissent tous des intermédiaires en lyèlé. Par exemple, Dɛ́dɛ́ (beaucoup) ≠ nǎpúlɛ (très peu) a pour intermédiaire màmà (peu) ; Dwǐ (lourd) ≠ nǎfùfrù (léger) ont pour médian má (moins lourd) ; Jɛ̃̌ (force) ≠ nəbànɛ̀ (faiblesse) ont pour médian bwɛ̃̀bwɛ̃̀ (douceur).

- ***Antonymes qualificatifs***

(6)

Jɔ̀r (sucré) ≠ cyɛ (amer)
Nəmɔ̃̀ (pauvre) ≠ Nəcyɛ̃̌ (riche)
Bɔ́bɔ́ (joli garçon) ≠ bɔ̀lwàl (vilain garçon)
Les antonymes qualificatifs du lyèlé n'ont pratiquement pas d'intermédiaires.

2.3. Antonymes contradictoires

Les antonymes contradictoires sont ceux qui marquent une réelle opposition. En lyèlé, on remarque également qu'il existe des mots dont la présence de l'un annule l'autre. Pour P. Amsili (2005, p.5), les antonymes contradictoires sont complémentaires du fait qu'ils n'ont pas de termes médians. Ces antonymes sont également appelés des antonymes polaires. Par exemple en lyèlé on peut classer ces antonymes selon la catégorie de leurs composantes essentielles. Ainsi, nous avons :

- ***Couples nom et nom***

(7)

Ésázùlí (santé) ≠ nəbònɛ̀ (maladie)
Shú (mort) ≠ yírəwǎ (vie)
Mǐn (feu) ≠ nɛ̃̌ (eau)
Nyìzùlè (paix) ≠ bùlè (guerre)
Cyìnɛ̀ (bonté) ≠ jəlé (tristesse)
Wùbɔ̀nɔ̀ (bonté) ≠ wùbárh (méchanceté)

- ***Couples verbe et verbe***

(8)

dwǐ̀ (jeter) ≠ zà (garder)
mɔ̃̀n (rire) ≠ kúrh (pleurer)
zɛ̃̀ (se lever) ≠ jɔ̃̀ (s'asseoir)

- ***couples adjectifs qualificatifs***

(9)

nyǎn (bon) ≠ lwɛ̌ (mauvais)
nəjàl (fort) ≠ nəbàn (faible)
wùnyɔ̃̀ (joyeux) ≠ wùzhùlù (triste)
fìrɛ́ (malfaiteur) ≠ lyìcɣ́an (bienfaiteur)
lò (généreux) ≠ òcyǎcyàl (avare)

Comme nous l'avons déjà dit, les antonymes contradictoires sont considérés comme de vrais antonymes. Ils présentent une nette opposition entre les lexèmes. Tout comme les antonymes contraires, les antonymes contradictoires n'ont pas d'intermédiaires. Lorsque nous prenons : wùnyɔ̃̀ (joyeux) ≠ wùzhùlù (triste), il n'y a pas de terme en langue lyèlé susceptible d'exprimer le niveau de la joie ou de la tristesse. De ce fait, soit l'on est « joyeux » soit l'on est « triste ».

2.4. Les antonymiques à suffixes de négation ou suffixes du genre

L'œuvre est sous la licence Creative Commons Attribution-NonCommercial 4.0 International
Disponible en ligne à https://www.cahierafricainderhetorique.com

ISSN : 2790 -6108, EISSN : 2790-6116

En lyèlé, on retrouve aussi des mots antonymiques construits par l'intermédiaire de suffixes de négation. Toutefois, les antonymes par suffixation concernent, pour la plupart, des oppositions mâle/ femelle. Ces suffixes antonymiques sont entre autres *-bya* qui s'ajoute au nom dont le référent est un mâle et *-nyɔ̀* (qui varie en *-nyɛ̀*) lequel se suffixe au nom dont le référent est une femelle.

Exemple :

(10)

nìbyà (taureau) ≠ nìnyɔ̀ (vache)
cíbyà (coq) ≠ cínyɔ̀ (poule)
kùlbyà (chien) ≠ kùlnyɛ̀ (chienne)
òlíbyà (âne) ≠ òlínyɛ̀ (ânesse)
sùbyà (pintade mâle) ≠ sùnyɔ̀ (pintade femelle)
éshìbyà (étalon) ≠ éshìnyɛ̀ (jument)
kùkúbyà (verrat) ≠ kùkúnyɔ̀ (truie)

En récapitulatif, nous pouvons déduire que l'antonymie est un système lexicologique que connaît le lyèlé. C'est également un système lexico-sémantique qui participe à l'enrichissement lexico-sémantique de la langue. Cependant, elle n'est pas le seul aspect lexicologique qui apporte sa contribution pour l'enrichissement lexical d'une langue. Il en existe d'autres parmi lesquels nous retenons l'homonymie qui fait l'objet du point ci-dessous étudié.

2. L'homonymie

La compétence lexicale exige une connaissance des unités lexicales d'une langue et la capacité à les utiliser et à les comprendre. Il y a homonymie lorsque la relation existante entre deux ou plusieurs ont le même signifiant mais présentent des signifiés radicalement différents. En français, il existe deux types d'homonymes : les homonymes homographes qui ont la même forme écrite et les homonymes homophones qui ont la même forme orale. À ces homonymes, on peut ajouter les homonymes grammaticaux. Cette catégorisation d'homonymie est également manifeste dans la langue lyèlé, mais avec quelques particularités. Ainsi, on peut y avoir comme types d'homonymes : les homonymes homographes homophones, les homonymes homographes hétérophones et les homonymes grammaticaux. Il est à rappeler qu'en lyèlé, le caractère distinctif essentiel des homonymes consiste à présenter des signifiants identiques et des signifiés différents.

3.1. Homonymes homographes homophones

Les homonymes homographes homophones sont des unités lexicales qui ont une prononciation identique. Cette catégorie d'homonymes est peu remarquable en lyèlé. En effet, du fait de l'harmonie vocalique, le lyèlé ne dispose pas assez de lexèmes ayant en même temps les mêmes radicaux et les mêmes tons et qui renvoient à des signifiés différents. Cette présence limitée s'explique par le fait que ces homonymes de même forme et de même ton portent trop de confusion sur le plan sémantique. Au cas où ces homonymes apparaissent, c'est le contexte qui peut aider à les différencier. Ces homonymes sont considérés comme des homonymes parfaits. En outre, ces homonymes sont dans leur majorité de forme monosyllabiques. Ainsi, nous avons :

(11)

L'œuvre est sous la licence Creative Commons Attribution-NonCommercial 4.0 International
Disponible en ligne à https://www.cahierafricainderhetorique.com

ISSN : 2790 -6108, EISSN : 2790-6116

gɔ̀ (brousse) : gɔ̀ (abandon)
nyɪ̂ (bouche) : nyɪ̂ (lopin de terre)
sɔ̀ (danse) : sɔ̀ (épine)
dɔ̀ (bois) : dɔ̀ (sommeil)
yò (vendre) : yò (acheter)
túr (insulter) : túr (oindre)

3.2. Homonymes homographes hétérophones

Les homonymes ayant un signifiant phonique différent et un signifiant graphique similaire sont appelés des homonymes hétérophones homographes L. A. GUECHI et B. SAADANI (2021, p.3). En lyèlé, ces derniers sont aussi appelés des homonymes tonals. En effet, ce sont des homonymes qui possèdent des radicaux identiques, mais avec des tons différents. Ils sont classés parmi les homonymes parfaits puisqu'ils relèvent également de la même classe lexicale. Ces homonymes sont qualifiés par B. De Foucault (1988, p.40) de « subhomonymiques ». Ils sont, en outre, appelés des parhomophones. De plus en lyèlé, les homonymes homographes hétérophones sont essentiellement monosyllabiques et dissyllabiques. L'autre particularité de ces homonymes se voit sur leur caractère interjectif. En effet, en lyèlé, lorsqu'un mot monosyllabique ou dissyllabique change de ton, il change aussi de sens en créant un homonyme hétérophone. Comme exemples d'homonymes homographes hétérophones, nous avons :

- ***Homonymes monosyllabiques***

(12)
nà (pied) : ná (mère)
kù (poil) : kú (os)
lò (individu) : ló (liane)
nɔ̃̀ (bœuf) : nɔ̃̀ (scorpion)
kà (hacher) : ká (casser)
sɔ̀ (bruit) : sɔ́ (danse)
nà (pied) : ná (moudre)

- ***Homonymes dissyllabiques***

(13)
kɛ̀lɛ̀ (famille) : kɛ́lɛ́ (champ familial)
càlà (œufs) : cálá (charbon)
bɔ̀rɔ̀ (abreuvoir) : bɔ́rɔ́ (lion) : bɔ́rɔ́ (aubergine)
sàlà (herbe gluante) : sálá (natte)

Pour ces homonymes hétérophones, qu'ils soient monosyllabiques ou dissyllabiques, on retient que les couples les plus importants en nombre sont ceux constitués de noms comme Kɛ̀lɛ̀ (famille) : kɛ́lɛ́ (champ familial). Il existe également des couples verbes/verbes comme le cas de Kà (hacher) : ká (casser) et des couples verbes/noms Nà (pied) : ná (moudre) dont la plupart sont monosyllabiques.

3.3. Homonymes grammaticaux

L'œuvre est sous la licence Creative Commons Attribution-NonCommercial 4.0 International
Disponible en ligne à https://www.cahierafricainderhetorique.com

ISSN : 2790 -6108, EISSN : 2790-6116

Les homonymes grammaticaux sont les plus répandus en lyèlé. Ils forment des couples constitués, le plus souvent, de nom/nom ou de verbe/verbe à l'infinitif. Il est difficile de construire, en lyèlé, des homonymes de couples « nom/adverbe », « verbe/préposition », « verbe/adverbe ». Néanmoins, on peut identifier des homonymes grammaticaux constitués de déterminants possessifs/pronoms personnels. Dans la langue, les déterminants possessifs et les pronoms personnels sont les mêmes, c'est-à-dire qu'un déterminant possessif peut aussi jouer le rôle de pronom personnel en fonction de son emplacement dans un énoncé donné :

- ***Couple nom et verbe***

(14)

sɔ́ (danse) : sɔ́ (déraciner)
shàrh (noix de karité) : shàrh (laver)
ná (mère) : ná (moudre)
byɛ̃̀ (selles) : byɛ̃̀ (appeler)
cɛ̃ (terre) : cɛ̃ (vieillir)

Ce corpus est constitué d'homonymes relevant aussi de la classe des noms que de celle des verbes. Ces derniers forment des couples qui ne peuvent fonctionner que dans ce contexte d'opposition catégorique. Cela suppose que dans cette langue, il est difficile de former un couple d'homonymes constitué de « verbe/verbe » ou de « nom/nom ». Par exemple : cyàrh (enlever) ne peut être homonyme grammatical de cyárh (crier) à cause du changement tonal.

- ***Couple déterminant et pronoms personnels***

(15)

à (je) : à (ma, mon, mes)
ǹ (tu) : ǹ (ta, ton, tes)
ń (il/elle) : ń (sa, son, ses)
né (nous) : né (notre, nos)
á (vous) : á (votre, vos)
ò (ils/ elles) : ò (leur, leurs)

Comme nous l'avons évoqué, préalablement, les pronoms personnels et les déterminants possessifs utilisent tous les mêmes lexèmes. Ils constituent ainsi des homonymes grammaticaux. Dans un énoncé, l'emplacement est le seul critère permettant de déterminer leur catégorie grammaticale.

Conclusion

Au terme de cette étude sur la structuration lexicale de l'antonymie et de l'homonymie en Lyèlé, nous retenons que la langue dispose de trois (03) catégories d'antonymes qui sont les antonymes complémentaires ou contradictoires, les antonymes incompatibles ou contraires et les antonymes réciproques ou converses. Le sémantisme des antonymes réciproques est basé sur les relations sociales, temporelles et locales. Ces antonymes réciproques impliquent deux faits complémentaires mais inverses. Ils ne marquent pas une négation explicite. Toutefois, les antonymes peuvent avoir des intermédiaires. Ils peuvent également être graduels, qualitatifs ou quantitatifs. Ils sont graduels lorsqu'ils évoquent des degrés, croissants ou décroissants. Ils sont quantitatifs quand ils concernent des objets ou animaux dont on veut parler de la qualité ou de la quantité. C'est le cas par exemple de nɑ́cyà (vieux) ≠ òsóbùlɛ́

L'œuvre est sous la licence Creative Commons Attribution-NonCommercial 4.0 International
Disponible en ligne à https://www.cahierafricainderhetorique.com

ISSN : 2790 -6108, EISSN : 2790-6116

(jeune) qui ont pour médian búbɔ́ (jeune) ; dɛ̌dɛ̌ (haut) ≠ tɛ̌tɛ̌ (bas) et yɛ̌ (devant) ≠ kwǎ (derrière) qui ont pour intermédiaire cyicyəl (milieu). Les antonymes contradictoires sont des antonymes qui marquent une réelle opposition. Ils n'ont pas de termes médians. Ces antonymes sont également appelés des antonymes polaires comme c'est le cas avec mǐn (feu) ≠ nɛ̌ (eau) ; nyìzùlè (paix) ≠ bùlè (guerre). Enfin, nous avons les antonymes construits par l'intermédiaire de suffixes de négation qui concernent pour la plupart des oppositions mâle/ femelle en lyèlé. Ces suffixes antonymiques sont *-bya̰* qui se suffixe aux noms dont le référent est un mâle et *-nyɔ̰̀* (qui varie en -nyɛ̀) qui se suffixe à des noms dont le référent est une femelle.

Au niveau de l'homonymie, l'on peut y avoir comme types d'homonymes en Lyèlé, les homonymes homographes homophones, les homonymes homographes hétérophones et les homonymes grammaticaux. Les homonymes homographes homophones sont des mots de prononciation identiques ; ils sont peu remarquables en lyèlé. En outre, les homonymes homographes hétérophones, aussi appelés homonymes tonals sont des homonymes qui possèdent des radicaux identiques, mais avec des tons différents. Ils sont classés parmi les homonymes parfaits puisqu'ils relèvent également de la même classe lexicale comme c'est le cas de *nà* (pied) : *ná* (mère) ; *kù* (poil) : *kú* (os) ; *Kɛ̀lɛ̀* (famille) : *kɛ́lɛ́* (champ familial). Enfin, les homonymes grammaticaux sont le type d'homonymes le plus répandu en lyèlé. Ils forment des couples constitués, le plus souvent, de noms ou de verbes à l'infinitif comme *ná* (mère) : *ná* (moudre) ; *cɛ́* (terre) : *cɛ́* (vieillir).

Références bibliographiques

AMSILI P.(2005). *L'antonymie en terminologie : quelques remarques*, Universités de Paris 7, 11 p. ;

BAKI T. B.,(2011). *Terminologie mathématique Français-Lyélé*. Mémoire de maîtrise, Département de linguistique, U.F.R./L.A.C., Université de Ouagadougou, 254 p.

BAKOUAN L., (2017). *Procédés de création lexicale en lyèlé*. Mémoire de master, Université Joseph KI-ZERBO, 94p.

BAMOUNI B., (2011). *Description morphosyntaxique et sémantico-référentielle des pronoms personnels du Lyèlé.* Mémoire de Maitrise, Département de linguistique, Université de Ouagadougou. 154 p

BASSOLE J., (1983). *Phonologie du lyèlé (Haute-Volta)*. Mémoire de maitrise, Université d'Abidjan ,176 p.

BATIANA A., (1985). *Variation linguistique et comportement langagier dans la communauté lyèlé*. Thèse de doctorat de 3e cycle, Université de Nice ,237p.

BATIANA A., (2008). *Les emprunts en lyèlé.* in Actes du septième colloque interuniversitaire sur la coexistence des Langues en Afrique de l'Ouest , Presse Universitaire de Ouagadougou, pp.129-149

BATIANA A., Abbé BASSOLE J., BADO E., BAYALA Bazombié, et Abbé BASSONO A-J, (2000). *Grammaire du lyèlé*, deuxième édition, Réalisé avec l'appui financier de l'OSEO

BAYALA B., (1990). *Morphosyntaxe de l'énoncé en lyélé : Essai d'analyse grammaticale*, Rapport de DEA, INSULLA, Université de Ouagadougou, 99 p ;

L'œuvre est sous la licence Creative Commons Attribution-NonCommercial 4.0 International
Disponible en ligne à https://www.cahierafricainderhetorique.com

ISSN : 2790 -6108, EISSN : 2790-6116

BAZIE O., (2002). *Étude de la variation dialectale du Lyélé*. Mémoire de maîtrise, Département de linguistique, U.F.R./L.A.C., Université de Ouagadougou, 90 p.
BON G., NICOLAS F., (1953). *Grammaire lélé, glossaire lélé – français*, Dakar, IFAN, 453 p.
DELPLANQUE A., (1979). Les classes nominales en lyèlé. In *Afrique et Langage*, no12, Lyon, pp. 28-51.
DUBOIS J. et al., (2002). *Dictionnaire de linguistique*, Larousse-Bordas, 568p.
FAUCOULT De B.,(1988). *Les structures linguistiques de la genèse des mots*, Berne, Lang
GUECHI L. A., SAADANI B., (2021). L'enseignement de l'homophone en F.L.E. à l'Université, *In Rimak International of Humanities and Social Sciences*, pp. 146-154
LEHMANN A., MATIN-BERTHET F., (2014). *Lexicologie, sémantique, morphologie, lexicographie*, [4e édition], Armand Colin, Paris, 312 p.
NAGAT S. D. M., (2021). Les relations sémantiques entre les mots, *In journal of Quena Faculty of Arts*, pp. 32-46. ;
SIL, (1978). *Lexique lyèlé-français*, imprimé à Ouagadougou,37p.
ZAGRE D-D, BABINE P., (2022). La morphosyntaxe de l'adjectif qualificatif en lyèlé. In *Revue Ablode*, N°2, Décembre 2022, Université d'Abomey-Calavi, Laboratoire des Sciences du Langage et de la Communication (LaSciLCom), pp.11-23.

Copyrights

Le copyright de cet article est conservé par l'auteur ou les auteurs, les droits de première publication sont accordés à la revue. Il s'agit d'un article en libre accès distribué selon les termes et conditions de la licence Attribution-NonCommercial 4.0 International

L'œuvre est sous la licence Creative Commons Attribution-NonCommercial 4.0 International
Disponible en ligne à https://www.cahierafricainderhetorique.com